

LES DOLMENS EMBOITÉS DU PÉCH A SAINT-ANTONIN

(Tarn-et-Garonne)

par Bernard PAJOT

La mort tient une place éminente dans la vie des sociétés archaïques, mais les coutumes qu'elle suscite varient dans le temps et dans l'espace en fonction des croyances et de l'environnement. En l'absence de tradition écrite ou orale, la sépulture est le lieu privilégié où s'extériorisent encore les manifestations tangibles du rituel funéraire. Monumentale ou en pleine terre, isolée ou en nécropole, individuelle ou collective, celle-ci est tributaire de deux pratiques fondamentales, l'inhumation et l'incinération, que l'on observe en alternance ou simultanément suivant les lieux et les époques.

Dans nos régions caussenardes, les fouilles archéologiques montrent la prépondérance, entre 3200 et 2000 avant notre ère, des monuments sépulcraux en pierres sèches, les dolmens. Ceux-ci apparaissent à la fin du Néolithique, période au cours de laquelle l'homme invente de nouveaux modes de vie fondés sur la culture et l'élevage, qui remplacent progressivement les moyens de subsistance antérieurs exclusivement dépendants de la chasse, de la pêche et de la cueillette. Ces monuments, dont l'apogée coïncide avec l'Age du Cuivre, servent encore au début de l'Age du Bronze. Quelques-uns sont réutilisés occasionnellement par la suite, mais leur construction est alors définitivement abandonnée.

Qualifiés de mégalithiques, car édifiés à l'aide de pierres volumineuses, ces tombeaux collectifs sont de véritables caveaux, où l'on pouvait déposer un grand nombre de morts accompagnés parfois de quelques objets familiers. Lorsqu'ils n'ont pas trop souffert des injures du temps et des hommes, ils comportent toujours deux structures complémentaires : une chambre funéraire et un tumulus monumental.

Trois dalles dressées, souvent plantées dans des excavations de fondation creusées dans le substrat, déterminant le plan rectangulaire de la chambre : deux en longueur et une en largeur, celle-ci engagée entre les deux précédentes. L'entrée pourvue

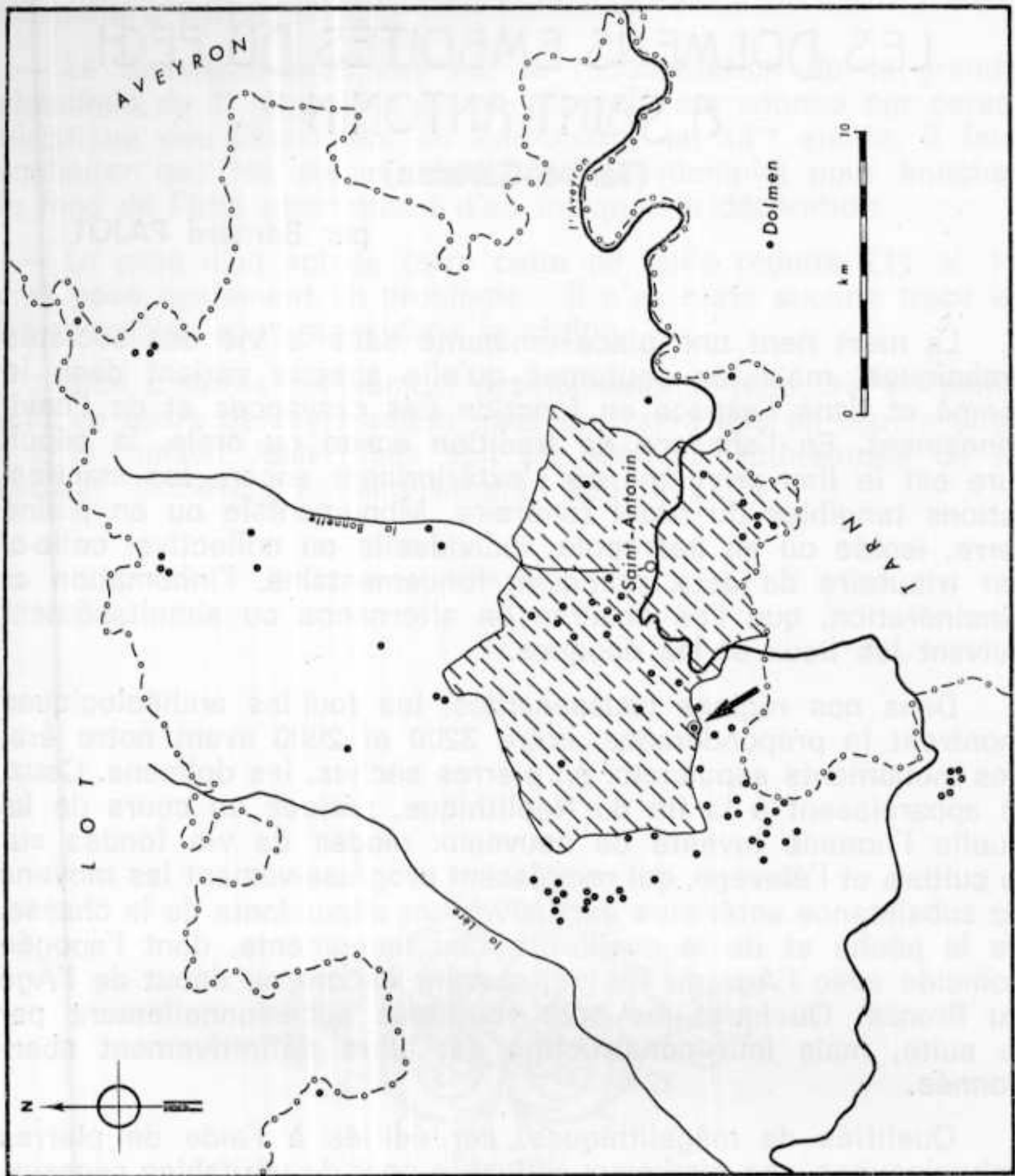


Fig. 1 — Carte de répartition des dolmens du Tarn-et-Garonne et de la commune de Saint-Antonin Noble-Val. La position des dolmens emboîtés du Pech est indiquée par une flèche.

d'une fermeture amovible, regarde habituellement le soleil levant et débouche de plain-pied sur la façade du tumulus. Une autre dalle posée à plat sert de couverture.

Un tertre, que l'on désigne sous l'appellation de tumulus et dont il faut chercher la configuration initiale sous les éboulis, isole, protège et consolide la chambre. Il s'agit d'un amoncellement de pierres, parementé sur les côtés, dont le profil longitudinal décroît dans le sens opposé à l'entrée du caveau. Son rôle monumental est d'autant plus évident qu'il peut revêtir une ampleur disproportionnée en comparaison des dimensions souvent modestes des chambres. De nos jours encore, il retient l'attention et frappe l'imagination, perpétuant ainsi la mémoire des défunts.

Abondants en Quercy, où l'on en dénombre près de 800, les dolmens sont étroitement associés aux calcaires jurassiques, dont ils occupent souvent les hauteurs. On en recense actuellement 87 dans le Tarn-et-Garonne, dont 22 pour la seule commune de Saint-Antonin qui arrive ainsi en tête de l'inventaire départemental, devançant notamment les communes voisines de Septfonds (15 monuments), Montricoux (11 monuments), Cazals (8 monuments), Caylus (5 monuments) et Féneyrols (2 monuments).

I - SITUATION

Les dolmens emboîtés du Pech s'intègrent à un ensemble de mégalithes disséminés dans les forêts de la Garrigue et du Brétou, à cheval par conséquent sur les départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne. Ils sont situés au sud-ouest de Saint-Antonin, en bordure de la départementale 75 bis reliant Saint-Cirq à la départementale 958 qui traverse la forêt de la Garrigue et se dirige depuis Montricoux vers Saint-Antonin par le plateau.

Ces dolmens sont implantés, comme l'indique la toponymie, sur cette butte calcaire entourée de combes et de dolines, qui se dresse face au carrefour conduisant à la ferme du Frau, près de la limite de la commune de Cazals. Le paysage environnant se rattache aux étendues caillouteuses qui couvrent la rive droite de l'Aveyron et constituent l'extrémité sud du Causse de Limogne, le plus méridional des Causse du Quercy.

La géologie locale (carte au 1/80.000^e, coupure de Cahors, 1951) affiche des calcaires séquanien (calcaires en dalles de Septfonds), qui auréolent une formation kimméridgienne stricto sensu, centrée sur le hameau de Bourdoncle (Cazals). Les dolmens ont été construits sur l'assise séquanienne avec, pour l'essentiel, des matériaux de même provenance. On note dans les environs la présence de plusieurs avens, dont un sur le flanc gauche du monument. Délavé par les eaux d'infiltration, celui-ci a provoqué la ruine des structures attenantes par soutirage karstique.

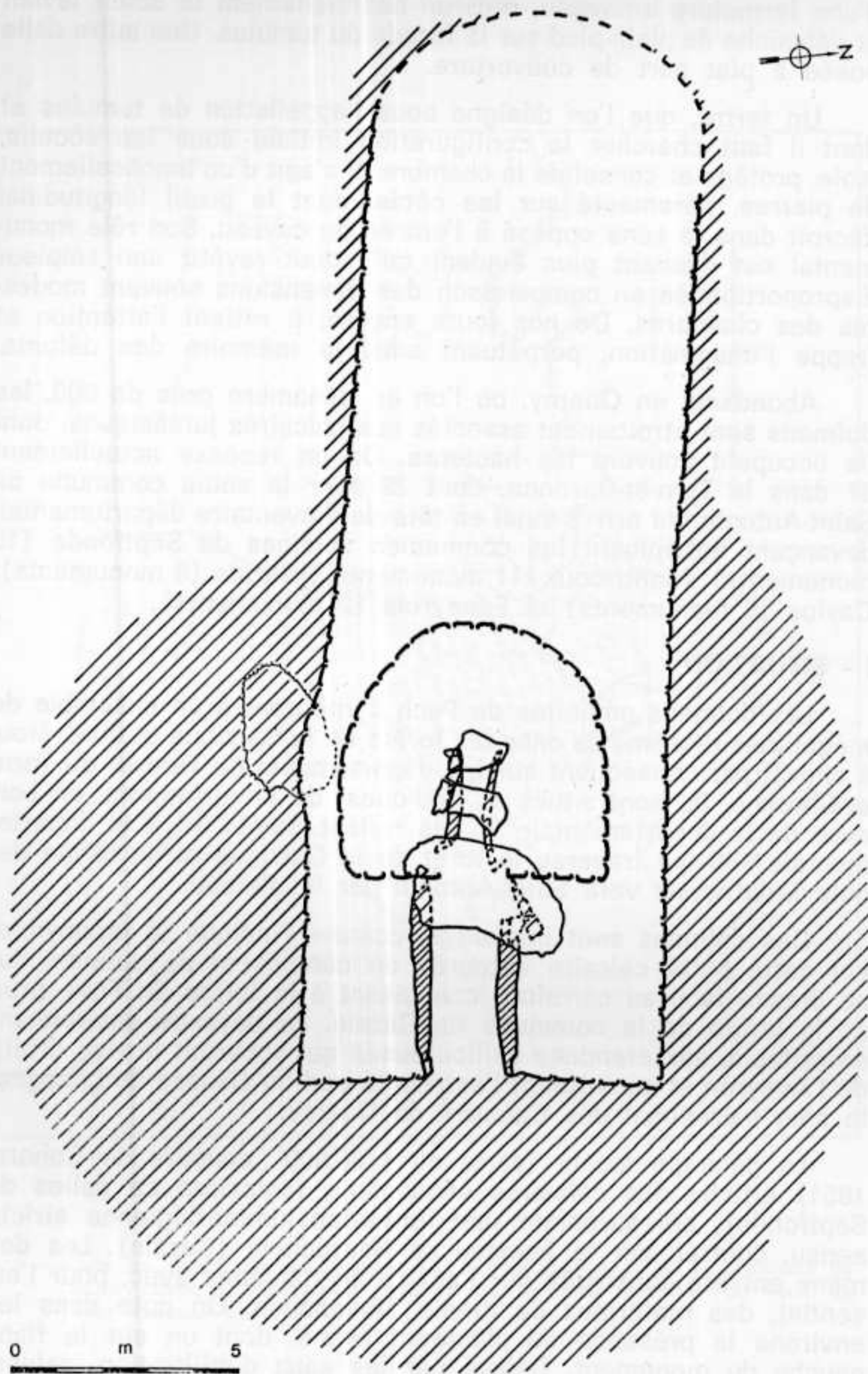


Fig. II — Dolmens emboîtés du Pech. Croquis d'ensemble ; la zone hachurée marque l'extension des éboulis autour des structures.

II - FOUILLES DE VICTOR BRUN

Les premières fouilles datent du début de la seconde moitié du XIX^e siècle. Elles furent sommairement exécutées par Victor Brun, conservateur du musée d'histoire naturelle de Montauban, qui négligea totalement l'étude architecturale du monument. Après une première visite en 1864 dans le cadre d'une commission de la Société des Sciences, Agriculture et Belles-Lettres de Tarn-et-Garonne, celui-ci revient sur les lieux en 1866 et explore en l'espace de quelques jours, à compter du 12 juillet, le remplissage de la chambre funéraire la plus récente. Il ignore, en revanche, l'existence de la seconde chambre, inaccessible alors. Il publiera par la suite un compte-rendu détaillé de son intervention (Notice sur les fouilles paléontologiques de l'Age de pierre exécutées à Bruniquel et Saint-Antonin, Montauban, imprimerie Forestié, 1867, pp. 35-37 et pl. VII, n° 1 à 13).

Le musée d'histoire naturelle de Montauban possède encore quelques-unes des pièces majeures découvertes au siècle dernier, notamment un poignard en cuivre. Parmi les autres trouvailles, Victor Brun signale une épingle en os, deux flèches et un racloir en silex, divers éléments de parure, des fragments de poteries et des os humains correspondant à une quinzaine d'individus.

A la suite de ces travaux, des intervenants anonymes ont fréquenté le monument, bouleversant méthodiquement son contenu. Ces investigations désordonnées, qui n'ont en rien contribué à la connaissance du site, ont négligé fort heureusement le dolmen primitif, dont la chambre est restée intacte jusqu'à nos jours.

III - FOUILLES RECENTES

Des fouilles programmées, autorisées par le ministère des Affaires culturelles, ont été entreprises dans le cadre d'une synthèse sur les sépultures tumulaires du Quercy. Etalées sur deux années consécutives, en 1988 et 89, elles représentent six mois de travail environ.

Divers travaux préparatoires se sont déroulés en 1988. Ils se résument ainsi : nettoyage du site et installation du quadrillage, décapage de la surface apparente du monument sur 450 m² environ, évacuation et tamisage des terres remaniées de la chambre secondaire et désobstruction de la chambre primaire.

Parmi les objectifs atteints en 1989, il faut citer le relevé architectural des tumulus, l'exploration et le déblaiement des éboulis, le désenclavement du tumulus primitif et la fouille du remplissage de la chambre correspondante, le déchaussement des chambres et leur relevé architectural.

Les résultats obtenus peuvent se ranger sous quatre rubriques : l'architecture, l'anthropologie, le mobilier et la chronologie.

1/Architecture

Avant intervention, le monument avait extérieurement la forme d'une calotte sphérique et aucun indice superficiel ne laissait supposer l'existence d'une structure tumulaire allongée. L'hypothèse la plus plausible était celle d'un tertre à faible développement linéaire, rectangulaire ou trapezoïdal. Une chambre spacieuse, dont l'entrée était bouchée par des sédiments, occupait le centre du tumulus. On pouvait y accéder par le haut, la partie antérieure du caveau ayant perdu la portion correspondante de la table ou dalle de couverture, dont un fragment affaissé subsistait encore à l'opposé. Alors que rien ne pouvait justifier son éventuelle destruction, on notait l'absence énigmatique de la dalle de chevet. Une autre dalle, qui doublait extérieurement en la débordant l'extrémité du montant droit opposée à l'entrée, suggérait, en revanche, un prolongement de la cavité funéraire sous les éboulis.

Le décapage de la surface apparente du tumulus devait apporter une réponse décisive à ces diverses interrogations en révélant, sous une formation encaissante, deux monuments successifs emboîtés. Composée de matériaux hétérogènes, la formation encaissante a une origine purement naturelle. Elle procède de l'érosion des structures, dont elle recouvre les ultimes vestiges. Lacunaire au niveau du chevet, le tumulus secondaire est allongé et sub-rectangulaire (23 x 8 m). Il contient une chambre assez vaste (4,50 x 2 m), qui s'ouvre de plain-pied sur sa façade orientale. Le sol de cette chambre, apparemment dépourvu de dallage, est entaillé vers l'entrée par une saignée où s'encastrent les éléments d'un seuil, que précédait une fermeture en pierres sèches. Attenante à la précédente et sur le même axe, la chambre primitive est exiguë (2,20 x 0,90 m). Recouverte encore par les vestiges d'une table enfouie sous le tumulus, elle possède un chevet trapezoïdal engagé entre deux montants fracturés. Son sol argileux est isolé par un pavage rudimentaire, qu'égalise en surface un lit postérieur de cailloutis. Elle débouche sur le bord d'un petit tumulus trapu (5,90 x 5,50 m), plus ample en façade que dans le sens antéropostérieur. Comme le précédent qui le protège en l'enveloppant, celui-ci est bâti en pierres sèches et parementé sur les côtés.

2/Anthropologie

Les restes humains découverts sur le site du Pech sont de qualité très inégale suivant qu'ils proviennent de milieux remaniés ou non. Rite ou vidanges occasionnelles, quelques os fragmentés et une centaine de dents ont été récoltés à l'extérieur du monument, disséminés sur le sol rocheux et à la base de la couche d'éboulis, dont ils sont contemporains.

Visitée et bouleversée pendant plus de cent ans, la chambre secondaire ne contenait que des débris osseux insignifiants et quelques pièces intactes, dont une mandibule et des phalanges. Quelques esquilles brûlées, déjà signalées par Victor Brun, retiennent cependant l'attention. Divers os fragmentés, concomitants des épandages historiques du remplissage archéologique, ont été détectés à la surface du tumulus, notamment au pied d'un chêne séculaire à l'ombre accueillante ! Négligées par les précédents fouilleurs, de nombreuses dents enfin, qui représentent au minimum une soixantaine d'individus, ont été récupérées dans les déblais.

Intacte, la chambre primitive a livré divers ornements, dont quelques-uns en connexion anatomique. Ils semblent appartenir à un nombre limité d'individus, peut-être une vingtaine.



Fig. III — Dolmens emboîtés du Pech. Vue du tumulus primitif et de l'aven situé à proximité depuis le sud-ouest.

3/ Mobilier

Trois perles annulaires en schiste, une flèche incomplète à pédoncule et ailerons, deux grattoirs, dont un en quartz et l'autre en silex, deux percuteurs en grès, divers éclats de roches siliceuses non retouchés et une pièce foliacée en tôle de cuivre ont été récoltés à l'avant du monument. La même zone renfermait

aussi une quantité considérable de tessons, souvent minuscules et sans grand intérêt, à l'exception d'une série d'anses nasiformes caractéristiques d'un faciès culturel de l'Age du Cuivre, l'Artenacien. Celles-ci, mentionnées antérieurement dans plusieurs cavités du Causse de Limogne, sont les premières en contexte mégalithique.

Encore substantiel, malgré les dilapidations anciennes, le mobilier de la chambre secondaire comprend une belle série de silex taillés et une soixantaine d'éléments de parure. Parmi les silex, on remarque six flèches à pédoncule et ailerons, un fragment de poignard et plusieurs éclats, dont un à retouches couvrantes. Les éléments de parure comportent des perles annulaires en calcite, en jayet et en cuivre, des perles en os avec ou sans gorges, divers coquillages (nasses et columbelles) et trois perles à ailettes.

Numériquement modeste, le mobilier de la chambre primaire est extrêmement homogène sur le plan chronologique ; la totalité de ses éléments datent, en effet du début de l'Age du Bronze. Il s'agit de six perles discoïdes en test, trois perles en os à gorges, une moitié de perle annulaire en os et une columbelle.

4/Chronologie

Sans être simultanés, les dolmens emboîtés du Pech ont été construits à la même époque et l'intervalle de temps qui les sépare ne peut être considérable vu l'absence d'éboulis autour du tumulus primitif.

L'analyse des mobiliers apporte cependant des repères chronologiques plus explicites. Les perles à ailettes, les flèches évoluées et les anses nasiformes se rapportent indubitablement à l'Age du Cuivre, tandis que les perles en test, les perles en os et les coquillages se situent au début de l'Age du Bronze dans le contexte local. Les esquilles d'os brûlés évoquent enfin des époques plus tardives (Bronze final ou 1^{er} Age du Fer).

Confrontées, les implications chronologiques des données architecturales et mobilières peuvent paraître contradictoires, les documents les plus anciens étant associés au monument le plus récent. Il n'en est rien dans la mesure où il convient de ne pas établir une corrélation trop étroite entre des mobiliers éphémères et des architectures perennes. La chambre primitive, dont les éléments de parure sont relativement récents, a tout simplement été vidée et réoccupée au début de l'Age de Bronze.

La fréquentation du site peut se résumer ainsi : le premier dolmen est en place à l'Age du Cuivre. Toujours à la même époque, après un laps de temps assez court, un autre monument est mis en chantier, probablement à l'initiative des Artenaciens. Pour

quel motif ? Aucun argument péremptoire ne pouvant être avancé, restent deux hypothèses. L'éventuelle saturation de la première chambre peut expliquer l'agrandissement du monument, mais on aurait pu envisager ailleurs une construction indépendante. Le désir de ne pas abandonner le site est donc manifeste, peut-être pour des raisons purement sentimentales. Quoiqu'il en soit, les nouveaux bâtisseurs avaient de l'ambition et un brin de folie des grandeurs ! Ils ont conçu et réalisé, autour d'une chambre aux dimensions respectables, un tumulus imposant, dont la longueur excessive ne se justifie par aucune considération utilitaire. Au début de l'Age du Bronze, les réutilisateurs du monument videront la chambre la plus ancienne pour y déposer leurs morts. Ils occuperont ainsi la chambre secondaire, dont le remplissage sera remanié sans être éliminé. Plus tard, les porteurs d'un nouveau rite abandonneront leurs cendres dans la chambre secondaire sans toucher la chambre primaire. Le voile de l'oubli enveloppera ensuite progressivement le site, dont l'image estompée suscitera longtemps encore le rêve et la légende.

Ayant bravé les injures du temps et des hommes pendant cinq millénaires, quel sera l'avenir de ce monument ? C'est la question que ne manqueront pas de soulever ceux que préoccupe la sauvegarde du patrimoine. Elle s'adresse à tous mais plus particulièrement aux responsables locaux.

Cette nouvelle page de l'histoire de la commune de Saint-Antonin n'aurait pas été écrite sans l'autorisation bienveillante de M. Gérard Chalon, propriétaire des lieux et exploitant agricole à Cazals. Le C.N.R.S., l'A.F.A.N., le Conseil Général de Tarn-et-Garonne, la ville de Saint-Antonin, le Rotary-Club, le Groupe d'études préhistoriques du Quercy et la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin ont également contribué à la réalisation de cette entreprise. Que tous en soient vivement remerciés.

